

TABLE RONDE 2 :

L'entrepreneuriat social : théories et pratiques

Coordonnée par **Martine HLADY RISPAL**, Maître de Conférences, Université de Bordeaux, Equipe Entrepreneuriat du laboratoire IRGO.

Participants :

Jérôme BONCLER, Maître de Conférences, Université de Bordeaux, Equipe Entrepreneuriat du laboratoire IRGO.

Richard PEYRES, Président de la CRESS

Christian VALADOU, Président d'Aquitaine Active et gérant d'un cabinet de conseil. Il a notamment travaillé sur la thématique "entreprendre autrement".

Luc KEUCHKERIAN, Directeur de l'association, chantier d'insertion Mission Air

Le concept d'entrepreneuriat social est récent ; il remonte aux années 1990. Outre-Atlantique, l'expression tire son origine du secteur du *non-profit* mais désigne également des activités économiques marchandes au service d'un but social (Gentile, 2002). L'enjeu est surtout de créer une source de recettes financières permettant de mener par ailleurs une action de type culturel, philanthropique, environnemental, etc.

De nombreux travaux se consacrent en revanche à la définition du concept d'entrepreneur social. Selon Tysson (2004) par exemple, un entrepreneur social est un acteur mu par une mission sociale et le désir de découvrir des solutions innovantes pour résoudre des problèmes sociaux négligés jusqu'alors par le marché ou le secteur public. Dees (2001, p.4) définit également l'entrepreneur social comme une personne qui: "prend à cœur une mission de création et de développement de valeurs sociales (qui ne limitent pas à des valeurs strictement privées) ; identifie et cherche constamment à saisir de nouvelles opportunités afin de réaliser cette mission ; s'engage dans un processus constant d'innovation, d'adaptation, et d'apprentissage ; agit avec audace sans être limité par les ressources disponibles immédiatement et prend toujours en compte les usagers servis et les résultats atteints". Cette conception très laudative demande sans doute à être nuancée dans la réalité du quotidien. Elle permet toutefois de mieux saisir les valeurs et attentes attachées à la fonction d'entrepreneur social.

Les recherches européennes s'avèrent moins orientées vers le concept d'entrepreneur social en soi et davantage vers celui d'entrepreneuriat social. Elles positionnent le concept au sein de l'économie sociale et développent un ensemble de travaux en sociologie économique. Elles mettent singulièrement en perspective la double contextualisation institutionnelle et historique du phénomène et son encastrement social et politique. Mais cette « initiative privée au service de l'intérêt collectif¹ » (Essec, 2002) est encore sujette à débat.

Jérôme Boncler interviendra sur le thème en proposant une réflexion sur le business model et la gouvernance participative. La littérature sur les associations introduit généralement la gouvernance participative sur la base de valeurs éthiques. Il s'agira ici d'aborder la question suivant une problématique gestionnaire. Après avoir passé en revue les cadres juridiques de la gouvernance des associations, il examinera le business model associatif en considérant les parties prenantes impliquées dans la production du service. Suivant les théories néo-institutionnalistes, il intégrera également les apports d'autres acteurs, notamment les bénéficiaires, en termes de cautionnement et de légitimité de l'action. L'argument central est que, dans les associations, la rémunération de ces apports, pour le moins hétérogènes, se fait sous la forme d'un partage du pouvoir. La gouvernance participative, à travers notamment l'introduction au sein de l'assemblée générale de parties prenantes telles que les bénéficiaires, apparaît comme un antidote à la domination des coalitions financières. Elle peut contribuer à un développement équilibré des associations entre organisation et communauté.

Richard Peyres évoquera le débat économie sociale, économie solidaire tout en questionnant la légitimité de faire de l'entrepreneuriat social dans une économie qui ne semble pas s'y prêter toujours. Après une introduction rappelant l'importance de l'ESS dans le monde et en France, deux questions seront abordées : 1 - Pourquoi entreprendre en ESS? Les acteurs et leurs motivations ; 2 - Comment entreprendre en ESS? Les diverses formes juridiques et organisationnelles. En conclusion, Richard Peyres montrera en quoi l'ESS peut être un objet de recherche.

¹ La formule revient à l'Ecole Essec qui lance en 2002 la première chaire « entrepreneuriat social », avec ce sous-titre.

Christian Valadou témoignera de la vision et de l'approche portées, en France, par le Mouvement des entrepreneurs sociaux (MOUVES), et présentera des actions ou initiatives innovantes mises en œuvre pour la création et le développement de ce type d'entreprises et la reconnaissance de ce secteur.

Luc Keuchkerian, Luc Keuchkerian, témoignera de sa création d'une association de logistique humanitaire et d'un chantier d'insertion, à la recherche de solutions nouvelles au bénéfice des ONG, face aux problématiques d'acheminement de leurs dons à l'international.